Pays de la Loire, Sarthe
Tuffé Val de la Chéronne
14 rue de l' Étang

Moulin à blé, puis centrale électrique, actuellement maison, 14 rue de l'Étang

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058940
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : moulin à blé, centrale électrique
Destinations successives : maison
Parties constituantes non étudiées : cour, mur de soutènement, clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Réseau hydrographique : la Chéronne
Références cadastrales : 1831, D2, 283 ; 2019, AC, 217

Historique

Le moulin du bourg, est lié depuis son origine à l'abbaye (puis au prieuré) et à la baronnie de Tuffé dont il dépendait. Deux moulins sont déjà cités sur la Chéronne au début du XIe siècle, lors de la refondation de l'abbaye par Hugues Doubleau. Dans des comptes du prieuré de 1527-1528, figure "le moulin à bled" baillé à un certain Étienne Saulcereau, mais il est aussi question d'un moulin à draps et d'un autre à tan. Dans un aveu de 1604, on peut lire que sur la chaussée de l'étang "ny a plus de moullins à draps ny à tan, mais seullement notre moullin à bled". Une tannerie est également mentionnée à proximité. Le moulin figure sur le plan terrier du prieuré levé entre 1757 et 1759. La propriété incluait alors d'autres constructions (logements et étable) disposées autour de la cour et aujourd'hui en grande partie détruites. Parmi les nombreuses archives du prieuré, des documents font état de réparations au moulin et donnent des indices sur son évolution : on compte ainsi une seule roue en 1643, alors qu'un livre de raison mentionne la réfection des deux roues ainsi que de l'ensemble du bâtiment en 1755. Plusieurs baux conclus entre les moines et des meuniers fariniers pour l'exploitation du moulin, des XVIIe et XVIIIe siècles, sont également conservés.
A la Révolution, le moulin est saisi comme bien national, à l'instar du prieuré. Selon l'acte d'estimation, il consistait alors en "une chambre à feu, une autre chambre à feu dessus et grenier dessus le tout couvert en bardeau, au retour une étable, deux toits à porcs, une écurie, la cage du moulin grenier à côté, deux meules deux tournents par dessus". Il était alors baillé par les moines au fermier du prieuré Lebourdais, lequel sous-louait au meunier Michel Foulard. C'est ce dernier qui, en 1791, rachète le moulin, lequel restera dans la famille Foulard tout au long du XIXe siècle. Il ne subsiste que peu de choses du bâtiment tel qu'il existait avant le XIXe siècle. Plus petit, il occupait la partie nord de l'édifice actuel, jusqu'au refend toujours visible dans la maçonnerie entre la troisième et la quatrième travée. Une baie chanfreinée située sur le mur-pignon sud, du XVIIe siècle ou antérieure, a été conservée. Le réseau hydraulique (ancien bief et étang de retenue) quant à lui témoigne toujours des aménagements réalisés par les moines au milieu du Moyen Age.
En 1858, le moulin est entièrement remanié et modernisé (mise en place probable du système "à l'anglaise"), comme l'indique l'inscription portée au-dessus de la porte principale : "POSÉE LE 4-7-1858". Cette modification est confirmée par les matrices cadastrales, avec la mention d'une augmentation et d'une diminution de construction en 1858, portée au registre en 1861. Dans un second temps, une écurie accolée au sud est surélevée et remaniée pour agrandir le moulin :

en effet, en 1869, Armand Foulard obtient l'autorisation de réparer et exhausser les murs de ladite écurie, travaux récolés en 1876. Entre temps, en 1868, à la demande du syndicat des bassins de l'Huisne et de la Vive-Parence, les moulins sur la Chéronne avaient reçu leur règlement d'eau. M. Foulard était ainsi autorisé à maintenir son activité de mouture du blé sous réserve de procéder aux aménagements requis par l'administration pour maintenir un niveau d'eau suffisant : construction d'un déversoir en maçonnerie, révision de la hauteur de la vanne de décharge, exhaussement d'une digue longeant la dérivation. Un règlement d'eau modificatif est pris en 1881, avec l'établissement d'un nouveau déversoir et d'une nouvelle vanne en amont du petit étang.Selon les carnets de patente des années 1870, le moulin du bourg de Tuffé, établi sur la Vinette (nom donné au bief du moulin ?), possède alors deux roues de 4,10 m de diamètre et 1,15m de large. Le débit moyen pour chaque roue est de 140 L/seconde, la chute est de 3,33m. La force motrice est de six chevaux pour chacune des deux paires de meules, lesquelles sont utilisables toute l'année. Le bâtiment inclut au niveau inférieur les roues, les engrenages et une écurie, tandis que l'étage est occupé par les meules et autres ustensiles pour la fabrication de la farine. A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le moulin est l'objet de litiges entre la veuve Foulard et la commune. En effet, le fonctionnement de l'usine nécessite une quantité d'eau importante dans son bief, entraînant un faible débit voire une stagnation de la Chéronne au niveau du lavoir public pendant les mois les plus secs.
En 1913, le moulin à blé est converti en usine électrique pour alimenter l'éclairage public du bourg de Tuffé, remplaçant l'éclairage au gaz installé en 1900. Une société est fondée sous la présidence d'Eugène Gervais, ancien commerçant de la commune, laquelle confie la gestion de l'installation à l'Entreprise Générale Électrique et Hydraulique d'Alfred Boisbouvier, électricien au Mans. Le cahier de charges prévoit que "le courant sera continu et produit par une dynamo shunt à voltage variable d'une puissance de 60 ampères 110 volts. L'usine sera installée au moulin et comprendra un moteur hydraulique et un moteur de secours d'une force suffisante pour pouvoir suppléer entièrement au moteur hydraulique". L'électrification concerne d'abord l'église, le presbytère, les écoles communales et les rues, avant de progressivement s'étendre aux maisons du bourg. En 1930, alors que ce premier réseau est devenu obsolète, Boisbouvier abandonne la concession de Tuffé, l'usine et les installations et la commune rejoint un projet départemental d'électrification globale : dès lors, l'énergie sera fournie par une ligne haute tension extérieure. Le moulin est désaffecté, mais il subsiste néanmoins, sur le pignon sud, les vestiges de disques isolateurs en verre. Reconverti en habitation, le bâtiment est l'objet de quelques modifications d'ouvertures à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Les petites dépendances sont démolies, mais restent connues par des photographies anciennes.

Période(s) principale(s) : 17e siècle, 3e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : limite 20e siècle 21e siècle
Dates : 1858 (porte la date)

Description

L'ancien moulin à eau est placé sur un bras de la Chéronne, partiellement aménagé par les moines du prieuré si ce n'est totalement artificiel. La retenue en amont du moulin et de la rue formant digue créent un petit étang alimenté par un canal rectiligne, lequel traversait les jardins du prieuré qu'il délimite aujourd'hui à l'est. La chute d'eau du bief actionnait les deux roues extérieures, arrimées au mur gouttereau est du bâtiment et aujourd'hui disparues.
La façade principale du bâtiment, à cinq travées, est orientée à l'est, tandis que la façade en pignon sur la rue, à trois travées, est au nord. Les ouvertures, à encadrement en pierre de taille calcaire, sont en plein cintre, de grande taille au rez-de-chaussée (placé au niveau de la rue), tandis que certaines au niveau du soubassement se réduisent à de simples demi-cercles. On note dans la maçonnerie la présence d'un refend entre la troisième et la quatrième travée (également perceptible à l'arrière), témoignage de l'agrandissement du bâtiment, ainsi que d'importantes reprises en brique. Le mur pignon sud présente une fenêtre chanfreinée et, sous le pignon, une fenêtre en plein cintre et un oculus à encadrement en brique. Il subsiste également des isolateurs en verre témoignant de l'ancienne usine électrique. On relève sur la même façade l'arrachement d'un hangar accolé détruit à la fin du XXe siècle. Un pavage en pierre subsiste dans la partie antérieure de la cour.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; grès, moellon, enduit
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée, comble à surcroît
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert
Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; non classé. **1793-1915 : délibérations du conseil municipal de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 13 F 1115. Collection Calendini, commune de Tuffé.
- Archives départementales de la Sarthe ; H 139. **1604 : déclaration du prieuré de Tuffé et de son temporel.**
- Archives départementales de la Sarthe ; H 201. **1636-1764 : livre de raison du prieuré de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; H 206. **1624-1742 : domaines du prieuré de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; H 207. **1223-1752 : domaines du prieuré de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; H 210. **1527-1528 : comptes du prieuré de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 372/12. **1900-1933 : électrification de la commune de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 420. **1846-1911 : chemin d'intérêt commun n°59, de La Ferté-Bernard à Lombron, commune de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 P 1585. **2e moitié XIXe siècle : carnets des établissements industriels, commune de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 370. **Matrices cadastrales, registres des augmentations et diminutions de construction de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Q 388. **1790 : estimation de biens nationaux, commune de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 7 S 140. **1851-1917 : ruisseau de la Chéronne, aménagements et moulins de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 8 S 317. **1912-1933 : électrification de Tuffé.**
- Archives municipales de Tuffé Val de la Chéronne ; 1 D 1 à 11. **1915-2003 : délibérations du conseil municipal de Tuffé.**

Documents figurés

- **1913 : plan du réseau d'électrification du bourg de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 8 S 317).

Bibliographie

-

CHARLES, R. Abbé, MENJOT D'ELBENNE, Samuel. **Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de saint Benoît),** publié et annoté. Mamers : imprimerie Fleury, 1886-1913.

- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe**, t. 1, 1829. Réédition Paris : Lorisse, 1999.
  t. 6, p. 397, 406

Illustrations

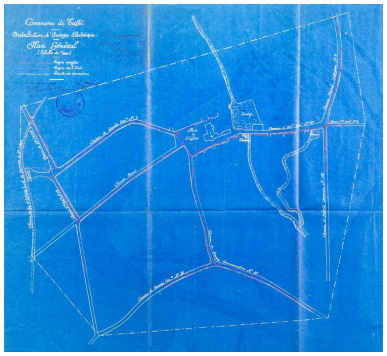

Plan du premier réseau d'électrification du bourg de Tuffé, 1913.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197203090NUCA

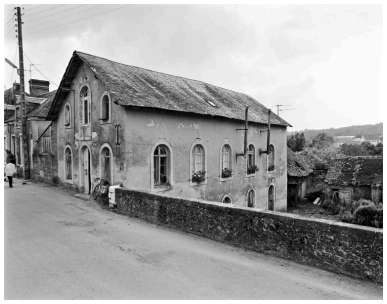

Le moulin et des dépendances disparues, 1978.
Phot. Patrice Giraud
IVR52_19787200541X

Le moulin.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202519NUCA

Le mur gouttereau ouest.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202518NUCA

Le mur-pignon nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202514NUCA

Le mur-pignon sud.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202993NUCA

L'inscription au-dessus de la porte.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202995NUCA

L'étang formé par la retenue.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202515NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Tuffé Val de la Chéronne : présentation du bourg (IA72058929) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Bourg de Tuffé Val de la Chéronne, rue de l'Étang (IA72058962) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne, rue de l' Étang
Maison dite de l'École, 10-12 rue de l'Étang (IA72058951) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne, 10-12 rue de l' Étang

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

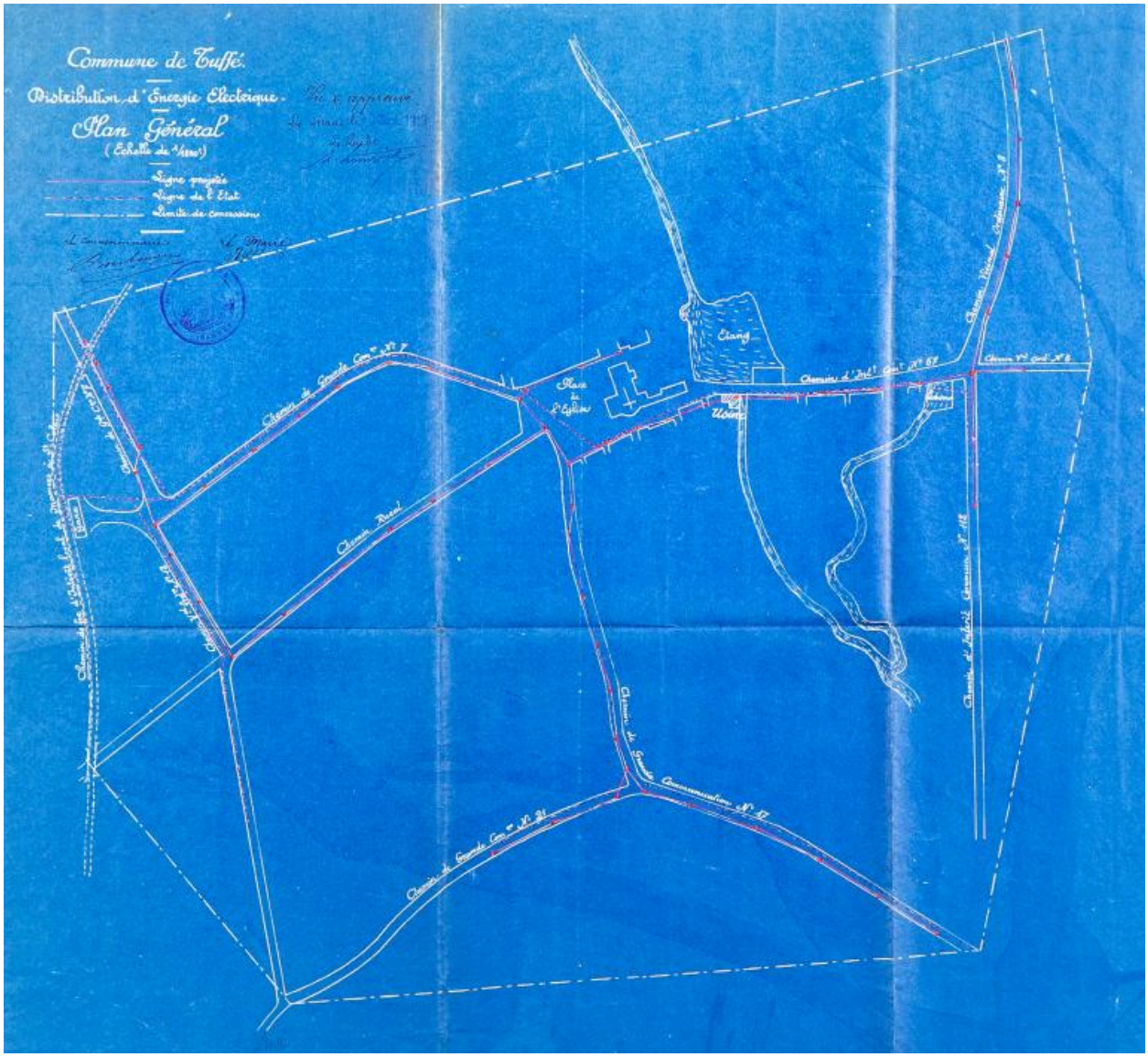

Plan du premier réseau d'électrification du bourg de Tuffé, 1913.

Référence du document reproduit :

- **1913 : plan du réseau d'électrification du bourg de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 8 S 317).

IVR52_20197203090NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

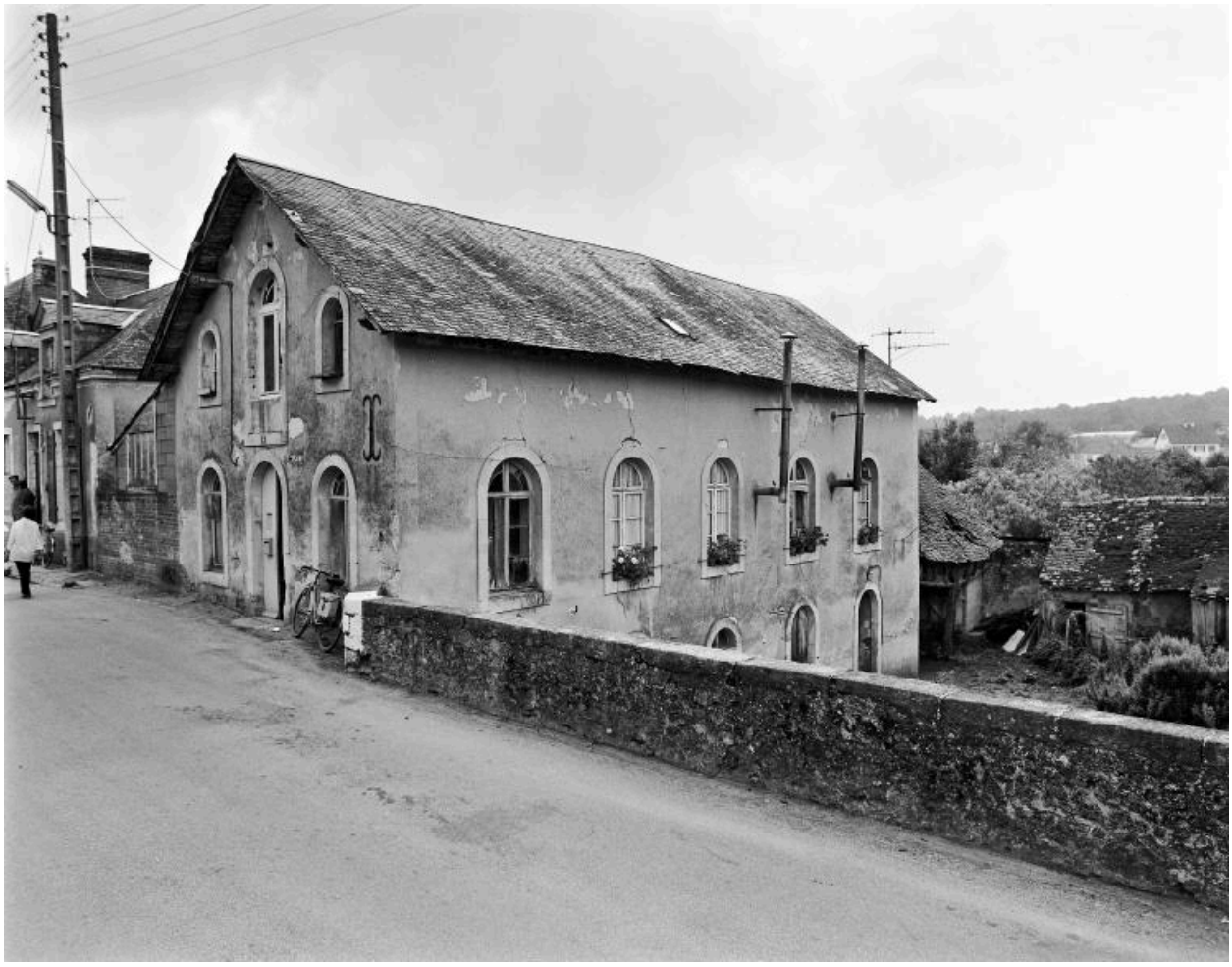

Le moulin et des dépendances disparues, 1978.

IVR52_19787200541X
Auteur de l'illustration : Patrice Giraud
Date de prise de vue : 1978
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le moulin.

IVR52_20197202519NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le mur gouttereau ouest.

IVR52_20197202518NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le mur-pignon nord.

IVR52_20197202514NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le mur-pignon sud.

IVR52_20197202993NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

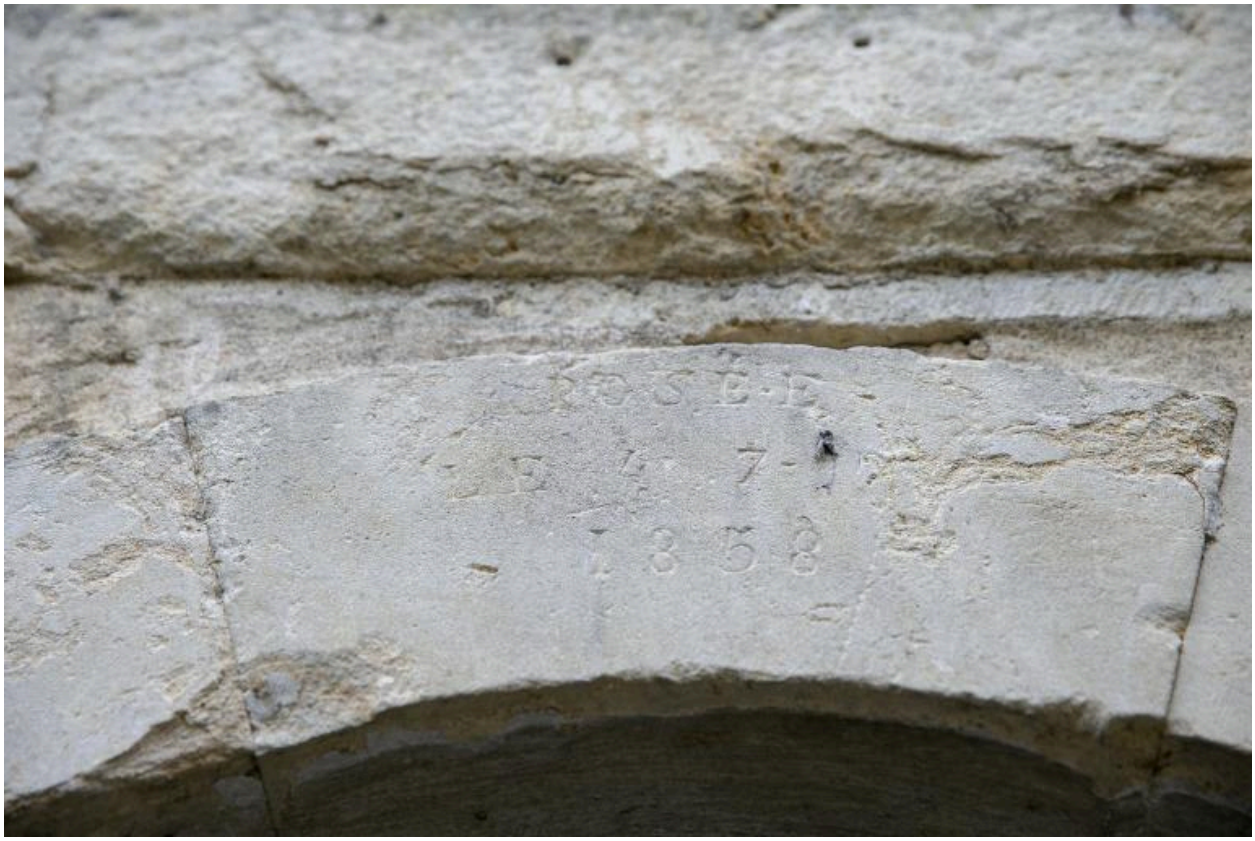

L'inscription au-dessus de la porte.

IVR52_20197202995NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'étang formé par la retenue.

IVR52_20197202515NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation